



Réservé
au
Moniteur
belge



05030612

BRUXELLES 14-02-2005

14-02-2005
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination
(en entier)

THE LINEN HOUSE

Forme juridique Société anonyme

Siège Bodenbroeckstraat 10 - 1000 BRUXELLES

N° d'entreprise 0441.101.857

Objet de l'acte : **Démission et nomination des administrateurs - Annulation des pouvoirs antérieurs - Désignation du Président - Pouvoirs de gestion journalière**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2004

5.L'assemblée constate qu'au moment de la transformation de la société « THE LINEN HOUSE », d'une société coopérative en société anonyme, par acte reçu par le Notaire Bernard BOES à Courtrai en date du dix-sept juin mil neuf cent nonante-quatre, étaient nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil :

·Monsieur Raymond LIBEERT

·Monsieur Vincent LIBEERT

Madame Corinne STUCKENS

L'assemblée constate qu'à la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Raymond LIBEERT, à savoir le premier janvier mil neuf cent nonante-cinq, suite à deux cooptations successives par le conseil d'administration, Madame Marie-Pierre JADOULLE a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Raymond LIBEERT, Madame JADOULLE, prénommée, achevant alors le terme du mandat d'administrateur de Monsieur Raymond LIBEERT

L'assemblée constate qu'à la fin du mandat d'administrateur de Madame Corinne STUCKENS, à savoir le premier juillet mil neuf cent nonante-sept, suite à la cooptation par le conseil d'administration, Monsieur Raymond LIBEERT a été nommé administrateur en remplacement de Madame Corinne STUCKENS, Monsieur Raymond LIBEERT, prénommé, achevant alors le terme du mandat d'administrateur de Madame Corinne STUCKENS.

L'assemblée constate que par décision du vingt-sept mars deux mil Monsieur Marc BOUQUIAUX a été nommé administrateur additionnel.

L'assemblée constate que pendant l'année deux mil les mandats d'administrateur de Monsieur Vincent LIBEERT (nommé au moment de la transformation de la société en société anonyme), et de Madame JADOULLE et de Monsieur Raymond LIBEERT (Madame JADOULLE et Monsieur Raymond LIBEERT tous les deux cooptés par le conseil d'administration) ont pris fin. Vu que l'intérêt de la société l'exige (à savoir respecter le nombre minimum d'administrateurs requis légalement), les administrateurs prénommés ont continué leur fonction d'administrateur même après la durée de leur mandat.

L'assemblée constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Vincent LIBEERT a pris fin automatiquement par le décès de celui-ci le deux juin deux mil quatre. L'assemblée constate que jusqu'à présent ni l'assemblée des actionnaires ni le conseil d'administration n'ont pourvu à son remplacement.

L'assemblée constate alors que le conseil d'administration est aujourd'hui composé de Madame Marie-Pierre JADOULLE, Monsieur Raymond LIBEERT et Monsieur Marc BOUQUIAUX.

L'assemblée révoque les trois administrateurs prénommés en fonction, à savoir Madame Marie-Pierre JADOULLE, Monsieur Raymond LIBEERT et Monsieur Marc BOUQUIAUX, à compter de ce jour. L'assemblée dans la présente résolution a donné décharge à tous les administrateurs en fonction au cours de l'exercice arrêté au trente et un août deux mil quatre.

Préalablement à la présente résolution, l'assemblée a également approuvé les comptes annuels de l'exercice social qui s'est terminé le trente et un août deux mil quatre [et elle a déchargé tous les administrateurs en fonction au cours de cet exercice social.]

L'approbation des comptes annuels de l'exercice social qui se terminera le trente et un août deux mil cinq vaudra décharge pour les administrateurs dénommés Marie-Pierre JADOULLE et Marc BOUQUIAUX pour l'exercice de leur fonction depuis le premier septembre deux mil quatre jusqu'à ce jour.

L'assemblée appelée aux fonctions d'administrateurs, qui acceptent, pour une durée de six ans à compter de ce jour .

·Monsieur Marc BOUQUIAUX, de nationalité belge, domicilié avenue Albert 1er, 131 à 1342 Ottignies – Louvain-La-Neuve ,

Madame Maria Rita VACAS-DURAN, de nationalité espagnole, domiciliée avenue Albert 1er, 131 à 1342 Ottignies – Louvain-La-Neuve ,

·Madame Jeannine HENRIOULLE, de nationalité belge, retraitée, domiciliée rue Montagne du Stimont 11/B a 1342 Ottignies – Louvain-La-Neuve.

Leur mandat d'administrateur sera exercé à titre gratuit

Monsieur Marc BOUQUIAUX reçoit tous pouvoirs pour faire toutes publications des présentes résolutions et plus généralement toutes formalités requises.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 28 décembre 2004

1 Le Conseil révoque tous mandats, toutes délégations, tous pouvoirs qu'il aurait conférés ou qu'un de ses membres aurait conféré antérieurement à ce jour.

2.Le Conseil, à l'unanimité, désigne Monsieur Marc BOUQUIAUX, domicilié avenue Albert 1er, 131 à 1342 Ottignies – Louvain-La-Neuve à compter de ce jour comme Président. Cette fonction ne sera pas rémunérée

3.Le Conseil, à l'unanimité, désigne Monsieur Marc BOUQUIAUX comme administrateur délégué et lui confère à compter de ce jour tous les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts. Il pourra représenter seul la société dans le cadre de cette gestion.

Le mandat d'administrateur délégué est rémunéré